

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le mardi 09 avril 2024

UN FILM DE PROPAGANDE CONTRE LA LOI FRANÇAISE DE 2004 SUR LE VOILE, SERA DIFFUSÉ VENDREDI 12 AVRIL AU CINÉMA SAINT-ANDRÉ DES ARTS.

Ce documentaire de promotion du voile islamiste, 2004-2024 est soutenu et financé par le CCIE (Collectif contre l'islamophobie en Europe),

qui combat la laïcité de nos lois et cherche à imposer les règles de la charia en Europe.

Ils sont très actifs sur les réseaux sociaux et n'hésitent pas à mettre en accusation ceux qui refusent la soumission progressive de la société française, à des mœurs venues d'ailleurs, incompatibles avec notre civilisation.

Sous couvert de liberté de culte ou vestimentaire, ils organisent des cagnottes et attaquent en justice tous ceux qui tentent de faire respecter les lois françaises, à l'école, en entreprise ou dans les clubs sportifs.

Reconquête Paris, demande l'annulation de cette projection !

Le voile islamique n'est pas un simple vêtement mais une marque d'adhésion à une idéologie qui proclame notamment que les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes, c'est un instrument d'obscurantisme et de soumission qui n'a pas sa place sur la tête des jeunes filles françaises.

Pour rappel, le CCIE, basé en Belgique est une association qui a pris la suite du CCIF, dissous le 2 décembre 2020, en Conseil des ministres.

Le ministre de l'Intérieur avait estimé à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, que le Collectif Contre l'Islamophobie propageaient «avec constance une action de propagande islamiste».

PHILIPPE CUIGNACHE
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE PARIS